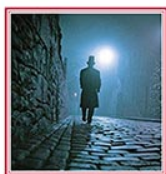


The Historical Review/La Revue Historique

Vol 14 (2017)

The *H*istorical Review
La Revue *H*istorique



VOLUME XIV (2017)

Section de Recherches Néohelléniques
Institut de Recherches Historiques / FNRS

Section of Neohellenic Research
Institute of Historical Research / NHRF

Review of: Fabrice Brandli, Christophe Cave, Thomas Wynn et al. (éd.) OEUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE, vol. 58. OEuvres de 1764, Oxford, Voltaire Foundation, 2016.

Alexandra Sfoini

doi: [10.12681/hr.16303](https://doi.org/10.12681/hr.16303)

Copyright © 2018, Alexandra Sfoini



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

To cite this article:

Sfoini, A. (2018). Review of: Fabrice Brandli, Christophe Cave, Thomas Wynn et al. (éd.) OEUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE, vol. 58. OEuvres de 1764, Oxford, Voltaire Foundation, 2016. *The Historical Review/La Revue Historique*, 14, 244–247. <https://doi.org/10.12681/hr.16303>

Fabrice Brandli, Christophe Cave, Thomas Wynn et al. (éd.)

ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE,

vol. 58. Œuvres de 1764,

Oxford, Voltaire Foundation, 2016, xxvi + 610 pages.

Le cinquante-huitième tome des œuvres complètes de Voltaire de l'excellente collection éditée par la Fondation Voltaire à Oxford comprend les œuvres de l'année 1764. La production annuelle du philosophe français est loin d'être négligeable, si l'on songe que les grands événements de la période (la guerre de Sept ans, l'exil des jésuites, la chute de la popularité de Louis XV) ne semblent pas l'avoir atteint, ainsi que le souligne Jean Sgard dans l'avant-propos très approfondi du livre (xix-xxvi). Son souci, ce sont les questions littéraires, et l'impitoyable combat philosophique qu'il mène contre l'obscurantisme et l'arbitraire parlementaire, ainsi qu'il ressort de son implication dans l'affaire Calas. Il s'adonne à des formes littéraires brèves, telles que les récits et les publications dans les brochures, ainsi qu'aux lemmes du *Dictionnaire philosophique* ; il décide également de rédiger des articles de presse, activité que favorisait l'époque, qui voyait circuler de nombreuses revues dans lesquelles écrivaient des auteurs éclairés passant à la riposte tout en visant à communiquer avec le grand public. Il rédige aussi des critiques de livres dans la toute nouvelle *Gazette littéraire de l'Europe*, véritables traités qui répondent au genre du journalisme cosmopolite, savant et

littéraire, qu'il défend. Les brochures de 1764 comprennent d'une part le *Sentiment des citoyens*, un « terrible libelle », ainsi que le qualifia Rousseau contre lequel il est tourné, dans un acte qui contrevient aux propres idées de son auteur sur la tolérance, mais aussi les deux textes qui remettent en cause le *Testament politique* de Richelieu, que Voltaire considère comme un faux en raison de son style : en effet, c'est pour lui ce qui constitue la seule véritable identité de l'auteur, quoique lui-même ait coutume de passer avec une virtuosité admirable d'un registre à l'autre. Les œuvres de 1764, sans appartenir aux chefs-d'œuvre de Voltaire, ont pour qualité qu'elles révèlent ses contradictions mais aussi son effort de se fonder sur la vérité de l'écriture.

La première partie du volume publie les articles de Voltaire édités et préfacés par Christophe Cave (avec la collaboration de Kelsey Rubin-Detlev pour l'annotation). Ainsi que le remarque l'éditeur dans son introduction exhaustive (5-97), l'investissement de Voltaire dans le projet éditorial de la *Gazette littéraire de l'Europe* était important et il y participait avec enthousiasme et régularité, bien qu'il ne fût pas écrivain-journaliste et en dépit du nombre limité de ses articles par ailleurs

excellents, qui constituaient une réponse au journalisme « amateur de scandales » de ses adversaires Desfontaines et Fréron, face auquel il se situe en lui préférant le modèle journalistique de l'abbé Prévost et du marquis d'Argens, ce qui prouve sa profonde connaissance du paysage de la presse de l'époque et des possibilités d'intervention dont il disposait. La création de la *Gazette littéraire de l'Europe*, hebdomadaire littéraire (dans l'acception très large de l'époque qui comprend tous les arts et les sciences) qui fonctionnait comme un prolongement de la *Gazette de France* et qui avait pour objectif de diffuser auprès du public français les littératures étrangères grâce à l'hospitalité qu'elle accordait aux critiques des philosophes, ce qui lui valut des poursuites et une vie brève, était pour Voltaire une bonne occasion qu'il n'hésita pas à exploiter. Au total, il écrivit durant l'année 1764 24 articles de présentation critique de livres anglais et italiens ; néanmoins, le rythme de sa participation mais aussi son enthousiasme vont décliner l'année suivante en raison des insuffisances de la revue et de ses propres problèmes, jusqu'à ce qu'il se retire complètement, ce qui pourtant ne signifiait pas qu'il retirât aussi sa confiance à la revue. La distribution géographique des articles indique une prédominance des livres anglais, preuve de sa préférence envers les idées des Anglais dont il devra se justifier dans son article sur l'anglomanie, et leur thématique montre une suprématie de l'histoire, suivie par la poésie, la tragédie et le roman. Quoi qu'il en soit, la rédaction d'articles constitue un prolongement de ses autres écrits et de sa polémique dans le domaine des idées. À la différence près qu'il manie le « style de gazette », ainsi qu'il l'appelle

- souvent davantage satirique et moins objectif que ce qu'il préconise lui-même dans ses *Conseils à un journaliste*, dont il observe néanmoins les prescriptions générales - car cet exercice lui prouvait qu'il était besoin en réalité d'une « pincée de sel pour relever le texte de la semaine », suivant la métaphore culinaire qu'il affectionnait. Dans les grandes lignes, cependant, il adopte deux types de critique : la critique esthétique fondée sur le comparatisme, sur l'historicité et sur l'originalité des œuvres littéraires tout en minimisant la valeur littéraire des traductions, et la critique philosophique qui envisage les littératures étrangères sous le prisme de la recherche de la Vérité et de l'universalisme, tout en posant des questions historiques dans un effort de diffusion des idées « internationalisées » des Lumières. L'anonymat des articles - politique de la revue qu'il soutenait lui-même -, la différence de style ainsi que l'absence de manuscrits ou d'autres indices dans sa correspondance rendent parfois ardue la tâche de leur attribution à Voltaire avec certitude. L'édition critique (101-301) tire ainsi de l'oubli le corpus des articles de ce philosophe engagé publiés dans la *Gazette littéraire de l'Europe* (24 articles, 14 mars 1764-20 mars 1765).

Le second ouvrage de 1764 est le *Sentiment des citoyens* qui est publié dans le tome édité et préfacé par Fabrice Brandli (305-330). Il s'agit de l'une des œuvres les plus violentes de Voltaire, dans laquelle il dirige des traits personnels contre Rousseau (il a abandonné ses enfants, il avait des affections vénériennes, il était athée et subversif). Bien qu'elle circulât anonymement, elle fut attribuée sans réserve à Voltaire et provoqua des réactions jusque parmi

les ennemis du citoyen de Genève, dont les œuvres *Du Contrat social* et *Émile* avaient été brûlées en 1762 devant l'Hôtel de ville de sa cité natale, car elles avaient été jugées « scandaleuses » et « impies » après leur condamnation similaire par le Parlement français. Dans son introduction (305-325), l'éditeur restitue avec netteté le climat de l'époque grâce au témoignage des textes publiés pour prendre position pour ou contre Rousseau, ainsi qu'à la réponse que ce dernier fit à ses persécuteurs dans les *Lettres écrites de la montagne* (1764), où le philosophe défend ses thèses et analyse sa pensée politique et religieuse. Les Encyclopédistes dénoncèrent d'une seule et même voix cet écrit comme étant un sophisme dirigé contre les Suisses, tandis que de son côté Voltaire était hors de lui, se sentant personnellement visé par l'accusation portée envers l'anonymat hypocrite ainsi que par l'imitation satirique du style qu'il avait lui-même utilisé dans le libelle anti-chrétien *Sermon des cinquante* (1749). Devenu à son tour la victime de persécutions (en juillet 1764 le *Dictionnaire philosophique* sera brûlé de la même façon devant l'Hôtel de ville), il envisage celles-ci comme un sacrifice sur l'autel de Rousseau, qu'il considère comme leur instigateur puisqu'il l'a accusé d'être l'auteur d'un libelle anti-religieux, attitude qui ne sied ni à un philosophe ni à un honnête homme. La correspondance de Voltaire de l'année 1764 fourmille de références dirigées contre le « misérable sycophante » qui confirment la paternité du *Sentiment des citoyens*, texte rédigé à la fin de l'année sans aucune trace d'humour et avec

une haine sans fard dirigée contre un offenseur de la foi chrétienne, dépourvu des sentiments les plus élémentaires et conduit par la passion de la vengeance. Mais Rousseau lui-même admettra que l'attaque de Voltaire ne l'avait guère réjoui, ce qui l'avait d'ailleurs incité à rédiger l'autobiographie des *Confessions*.

Les deux dernières œuvres de l'année 1764, éditées et préfacées par Marc Waddicor et Thomas Wynn (345-529), servent le même but : la remise en question de la paternité du *Testament politique* (1688) attribué au cardinal de Richelieu. Dès 1739, Voltaire avait exprimé ses doutes dans sa correspondance, ainsi que dans un chapitre du livre *Des mensonges imprimés* (1749), considérant que le texte était rempli de contradictions et qu'il était écrit dans un style qui ne s'accordait pas aux aptitudes publiquement reconnues de Richelieu, dont il doute cependant au fond. La nouvelle édition du *Testament politique*, mise en circulation par les soins de l'Académicien Étienne Lauréault de Foncemagne, suivant le désir des descendants de la famille du cardinal, et accompagnée de la réédition augmentée de la *Lettre sur le Testament politique* (1ère édition en 1750), dans laquelle Foncemagne réfute les arguments de Voltaire tout en certifiant qu'il s'agit d'une œuvre autobiographique en même temps que d'un traité politique, lui fournit l'occasion de publier la brochure *Doutes nouveaux sur le Testament attribué au cardinal de Richelieu*, complété par le texte *Nouveaux doutes sur l'authenticité du Testament politique attribué au cardinal de Richelieu, et sur les remarques de M. De Foncemagne*

et la *Lettre écrite depuis l'impression de Doutes* (Genève 1764), où il tire à boulets rouges sur Foncemagne, mais aussi sur tous ceux qui admettent que le *Testament politique* est une œuvre collective écrite sous la haute surveillance de Richelieu. Il soutient avec passion sa position, se fondant davantage sur son habileté rhétorique et sur la recherche de la substance du texte plutôt que sur des éléments de preuve, contrairement à l'approche académique de Foncemagne, ce qui n'échappa pas à l'attention de ses contemporains et qui fut commenté dans la presse. Voltaire mène la polémique avec des arguments convaincants, en déformant parfois les positions de son adversaire afin de les neutraliser, défendant les valeurs de son époque tout comme son opinion sur l'identité de l'écrivain. Il revient d'ailleurs sur le sujet dans une autre brochure intitulée *Arbitrage entre Mr.*

De Voltaire et Mr. De Foncemagne (Paris 1764), dans laquelle il étaye son opinion de nouveaux arguments, mais dans un registre quelque peu plus amical. De plus, dans un manuscrit inédit et non daté (peut-être rédigé en 1764), il répond aux remarques de Foncemagne sur la *Lettre sur le Testament politique*. En annexe se trouve la réédition de l'étude de Laurent Avezou, « Autour du *Testament politique* de Richelieu. À la recherche de l'auteur perdu (1688-1778) », Bibliothèque de l'École des Chartes, Paris, vol. 162, 2004, pp. 421-453.

L'édition critique de tous les textes a été précédée d'un travail de mise en regard de manuscrits et d'éditions qui établissent de façon exemplaire la production de Voltaire philosophe engagé, critique d'œuvres littéraires et historiographiques pour l'année 1764. Une bibliographie et un index complètent le volume.

Alexandra Sfoini

Institut de Recherches Historiques / FNRS